AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-5-66 502852

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire
67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

3 Mai 1966

Bulletin n° 68 du mois de Mai 1966.

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les risques de contaminations primaires de Tavelure à partir des ascospores restent toujours importants. D'autre part, les premières taches primaires qui viennent de faire leur apparition dans les vergers insuffisamment protégés, vont accroître les dangers d'extension de ces maladies par repiquage à partir des conidies formées sur ces taches (contaminations secondaires).

En conséquence, un nouveau traitement devra être réalisé dès réception de la présente note. On opèrera avec soin de façon à bien couvrir la jeune végétation particulièrement active depuis quelques jours.

/ Information /

OIDIUM DU POMMIER

Ajouter un anti-Oïdium à la bouillie Tavelure. Poursuivre l'enlèvement des pousses oïdiées.

HYPONOMEUTES

La présence de nids d'Hyponomeutes peut justifier l'application d'un traitement insecticide avec utilisation d'un des produits suivants : Arséniate de plomb, D.D.T., Trichlorfon, Malathion ou Toxaphène, avec addition d'une petite quantité de mouillant.

HANNETONS

Dans les vergers soumis au régime I, en particulier certaines régions des départements des Vosges, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle et le SUNDGAU (Ht-Rhin), les sorties de Hannetons sont en cours et l'on peut observer parfois de fortes concentrations de ces insectes sur les arbres fruitiers, notamment mirabelliers et cerisiers.

La lutte contre les Hannetons considérés comme défoliateurs, peut être conduite par des insecticides à base de Lindane, H.C.H., Parathion, en dehors de la période de floraison de ces essences. On peut opérer en poudrage ou en pulvérisation.

PUCERONS

Le relèvement de la température est favorable au développement des colonies établies.

Combattre ces insectes en employant un produit aphicide non toxique pour les abeilles, sur les arbres en cours de floraison. Sinon attendre la défloraison pour intervenir efficacement.

301

PETITS FRUITS

- FRAMBOISIERS -

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER

Il est nécessaire de renouveler le traitement fongicide conseillé le 13 Avril.

- FRAISIERS -

BOTRYTIS DU FRAISIER (Pourriture grise)

On peut combattre cette maladie en exécutant 2 ou 3 applications fongicides dans la période comprise entre la floraison et la pré-maturation.

Utiliser un produit à base soit de Captane ou de Phaltane à 250 gr. M.A./hl, soit de T.M.T.D. à 30 gr. de M.A./hl.

V I G N E

ARAIGNEES ROUGES (Metatetranychus ulmi)

Les premières éclosions d'Araignées rouges sont notées depuis quelques jours et le beau temps actuel va permettre l'installation des colonies, notamment dans les vignoble contaminés (Ht-Rhin en particulier).

Un traitement pourra être réalisé en utilisant l'un des produits acaricides figurant sur la liste en votre possession.

En cas d'utilisation d'un produit systémique, il est indispensable de bien mouiller le feuillage.

Ces traitements présentent également une bonne efficacité contre les autres acariens agents de l'Erinose et de l'Acariose.

CIGARIERS

Le temps chaud qui s'est manifesté ces derniers jours a favorisé les sorties de Cigariers dont les attaques sont souvent redoutées. Afin de protéger la jeune végétation, on pourra effectuer, dès la reconnaissance de ces insectes sur les vignes, un traitement insecticide en utilisant une spécialité à base de H.C.H., Lindane, D.D.T., Dieldrine, Aldrine ou Chlordane. On opèrera de préférence en pulvérisation.

ROT BRENNER ou ROUGEOT PARASITAIRE

Cette maladie se manifeste encore dans quelques vignobles de la Circonscription. La protection fongicide peut être réalisée par un traitement précoce en pulvérisation (stade végétatif de 3 feuilles étalées) à l'aide de la bouillie bordelaise ou par l'emploi de préparations commerciales à base de Zinèbe et d'Oxychlorure de cuivre, de Zinèbe et de Sulfate de cuivre, de Zinèbe ou de Phaltane.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/ Directeur-Gérant : L. BOUYX.